



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

Annexe 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES

(Tarifs MIS A JOUR lors du Comité de Direction du 08/10/ 2020)

DROITS D'ENGAGEMENT – FRAIS DE GESTION – FORFAITS

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 1

Engagement et participation aux frais de gestion 200,00 €

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2

Engagement et participation aux frais de gestion 180,00 €

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 3

Engagement et participation aux frais de gestion 170,00 €

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4

Engagement et participation aux frais de gestion 150,00 €

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U18 & U15

Engagement et participation aux frais de gestion 52,00 €

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13, U11, U9 & U7

Engagement et participation aux frais de gestion 49,00 €

CHAMPIONNAT FEMININ A 11

Engagement et participation aux frais de gestion 28,00 €

CHAMPIONNATS FEMININ – A 8

Engagement et participation aux frais de gestion 28,00 €

CHAMPIONNATS FEMININS – U16

Engagement et participation aux frais de gestion 28,00 €

CHAMPIONNAT VETERANS/LOISIR

Engagement et participation aux frais de gestion 20,00 €

CHAMPIONNAT FUTSAL – SENIORS DEPARTEMENTAL

V2/20/10/2020



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

Engagement et participation aux frais de gestion 30,00 €

CHAMPIONNAT FUTSAL – U18 GARCONS

Engagement et participation aux frais de gestion 15,00 €

FORFAITS EN CHAMPIONNAT SENIORS

Forfait déclaré	50,00 €
. dans les 5 derniers matches	x 2 €
Forfait général	150,00 €
Forfait non déclaré	75,00 €
. dans les 5 derniers matches.....	x 2 €
Forfait général	225,00 €

FORFAITS EN CHAMPIONNAT U18 / U15

Forfait déclaré	15,00 €
Forfait général	45,00 €

FORFAITS EN CHAMPIONNAT FOOT A 8

Forfait déclaré	10,00 €
Forfait général	30,00 €

ANNULATION ENGAGEMENT AVANT LA 1IERE JOURNÉE DE COMPETITIONS 15,00 €

COUPE DE L'ORNE SENIORS

Engagement	35,00 €
Forfait déclaré	50,00 €
Forfait non déclaré.....	75,00 €
Refus de participer à la Coupe de District Seniors.....	75,00 €

COUPES DE L'ORNE JEUNES U18 & U15

Engagement	20,00 €
Forfait déclaré	50,00 €

COUPE DE L'ORNE FUTSAL

Engagement	30,00 €
Forfait déclaré	50,00 €
Forfait non déclaré	75,00 €



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

COUPE DE L'ORNE LOISIR/VETERAN

Engagement	35,00 €
Forfait déclaré	50,00 €
Forfait non déclaré	75,00 €

COUPE DE L'ORNE FEMININES SENIORS

Engagement	25,00 €
Forfait déclaré	50,00 €
Forfait non déclaré	75,00 €

COUPES DE NORMANDIE FEMININES U16

Engagement	20,00 €
Forfait déclaré	0,00 €
Forfait non déclaré	0,00 €

CHALLENGES U13/U11

Engagement	18,00 €
------------------	---------

SANCTIONS Feuilles de Match FOOT ANIMATION : voir règlementation spécifique.



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

DROITS ET FRAIS DIVERS – SANCTIONS –PENALITES - AMENDES

ASSEMBLEE GENERALE

Club non présent ou représenté à l'Assemblée Générale de Ligue (art. 12.3 des Statuts)

. Clubs nationaux ou régionaux	100,00 €
. Clubs de District	46,00 €

ENGAGEMENTS

Engagement hors-délai	92,00 €
-----------------------------	---------

ORGANISATION ET DEROULEMENT DES RENCONTRES

Non présentation du nombre réglementaire de ballons	20,00 €
Non présentation des drapeaux de touche	20,00 €
Non-respect des obligations relatives à l'organisation matérielle d'une rencontre	20,00 €
Match non joué pour absence ou insuffisance de traçage	35,00 €
Défaillance dans l'obligation d'assurer la police du terrain	20,00 €
Absence de panneau d'affichage	15,00 €
Inobservation du protocole de présentation des équipes	15,00 €
Inutilisation de la feuille de match officielle	15,00 €
Récidive	30,00 €
Insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (Art. 219 des RG)	12,00 €
Récidive dans le transfert tardif de la feuille de match informatisée (Art. 139 bis des RG)	30,00 €
Récidive de non-utilisation de la feuille de match informatisée (Art. 139 bis des RG)	30,00 €
Retard dans l'envoi de la feuille de match papier, préjudiciable aux travaux des commissions ..	12,00 €
Récidive.....	30,00 €
Comportement frauduleux (Art. 207 des RG).....	500,00 €
Mauvaise rédaction ou renvoi hors-délai de la feuille de recettes	12,00 €

FAITS D'INDISCIPLINE

Avertissement.....	18,00 €
Tout avertissement pour les compétitions U18	18,00 €
Tout avertissement pour les compétitions U15	5,00 €
Exclusion du terrain ou 2ème avertissement sanctionné de suspension (même avec sursis).....	45,00 €
Amendes sur sanctions complémentaires	cf. Annexe 2 des RG
Frais d'ouverture de dossier disciplinaire.....	38,00 €



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

QUALIFICATION - PARTICIPATION

Pour toute licence manquante

. Senior Vétéran, Senior, Senior F, U19, U19 F, U18, U18 F, après le 15 septembre	5,00 €
. Autres jeunes, après le 30 octobre	5,00 €
. Entraîneur, éducateur, dirigeant, médecin, après le 15 septembre	5,00 €

Non-respect de la catégorie d'âge, absence de surclassement, infractions aux règles

de la mixité (Art. 213 des RG) 31,00 €

Participation à plus d'une rencontre (Art. 215 des RG) 85,00 €

Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un joueur

non qualifié (art. 218 des RG) 35,00 €

Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un joueur

non licencié (art. 218 des RG) 92,00 €

Joueur changeant d'équipe contrevenant aux dispositions de l'Art. 167 des RG 46,00 €

Participation sans autorisation sous d'autres couleurs

. à un match international : par club	46,00 €
. à un autre match : par club	23,00 €
. joueur fautif	15,00 €

Equipe comprenant un nombre de mutés supérieur à celui autorisé (art. 160 des RG)

. Epreuves de Ligue (par joueur)	77,00 €
. Epreuves de District (par joueur)	61,00 €

Licencié suspendu participant à une rencontre officielle..... 92,00 €

Licencié suspendu pour au moins 6 mois et participant à une rencontre amicale 60,00 €

Accusation sans preuve ni présomption sérieuse (Art. 204 des RG) 38,00 €

DEPLACEMENTS

Indemnité kilométrique de déplacement des équipes,

. trajet simple, de ville à ville, par km 1,10 €

Indemnité kilométrique de déplacement des arbitres,

. trajet simple, par km 0,401 €
. équipements

D1 Arbitre : 33,00 € Assistant : 25,00 €

D2 Arbitre : 29,00 € Assistant : 24,00 €

D3 Arbitre : 27,00 € Assistant : 23,00 €

D4 Arbitre : 25,50 € Assistant : 22,00 €

U18/Féminines Arbitre : 27,50 € Assistant : 23,00 €

U15/U13 Arbitre : 24,00 – Assistant : 22 €

Futsal Arbitre : 29,00 €

Indemnité kilométrique de déplacement des membres de commission,

. trajet simple, de ville à ville, par km 0,25 €

V2/20/10/2020



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

FRAIS DE PROCEDURE

Réserves ou réclamations en 1 ^{er} ressort (art. 186 & 187 des RG).....	37,00 €
Appel en 2 ^{ème} ressort (art. 190 des RG)	79,00 €
Droit d'évocation (art. 187 des RG)	37,00 €
Demande en révision (art. 197 des RG)	150,00 €

ABSENCE INJUSTIFIÉE A CONVOCATION

Joueur ou dirigeant, non excusé, ne répondant pas à une convocation de la Ligue ou de ses organismes.....	82,00 €
Tout club non représenté par au moins 50 % des personnes dûment convoquées à une audition de la Ligue ou du District	82,00 €



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

MATCH AMICAL – TOURNOI (Art. 177 des RG)

Autorisation match amical concernant au moins un club de Ligue 1, un club étranger professionnel ou une sélection internationale.....	100,00 €
Autorisation match amical concernant au moins un club de Ligue 2 ou National 1.....	50,00 €
Autorisation autres matchs amicaux	25,00 €
Homologation d'un tournoi	25,00 €
Organisation d'un match amical sans autorisation ou autorisation demandée hors délais (Art. 222 des RG)	
. match international.....	76,00 €
. autre match	55,00 €
Organisation d'un tournoi amical sans autorisation ou autorisation demandée hors délais (Art. 222 des RG)	60,00 €
Non présentation sur demande de la Commission de la feuille d'arbitrage établie lors d'une rencontre amicale.....	35,00 €
Feuille de match non établie ou non transmise lors de l'organisation d'un tournoi	60,00 €

MANQUEMENTS EN CAS DE SELECTION

Joueur refusant sa participation à un stage, un match de préparation, une sélection, sans motif valable (Art. 209 des RG)	15,00 €
Joueur sélectionné jouant volontairement au-dessous de sa forme (Art. 210 des RG)	15,00 €
Joueur sélectionné disputant un match dans les 3 jours précédent la date du match de sélection (Art. 211 des RG)	15,00 €

ARBITRAGE – STATUT DE L'ARBITRAGE

Non règlement dans les formes et délais prescrits des frais d'arbitrage	19,00 €
Refus de priorité d'arbitrage ou de tirage au sort de l'arbitre	20,00 €
Non présentation d'un arbitre bénévole	23,00 €
Manquement aux obligations du Statut de l'arbitrage	Cf. Statut Régional de l'Arbitrage

STATUT DES EDUCATEURS

Manquement aux obligations du Statut des Educateurs	
. Club de National 3	340,00 €
. Club de Régional 1 (masculin)	170,00 €
. Club de niveau inférieur au Régional 1	85,00 €



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81

77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr

SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

TRESORERIE

Paiement tardif des cotisations et de la participation forfaitaire	15,00 €
Liquidation tardive de la situation financière	23,00 €
